

**CONSEIL MUNICIPAL
DU
VENDREDI 26 NOVEMBRE 2010**

PRÉSENTS : Pascal PONCET – Suzanne RICHARD – Jean-Yves FARJON – Bernard MEIER – Madeleine VEILLAS – Marie-France COUDOUR –Emmanuelle BARLERIN – Patrick MOUSSÉ – Gérard REBOULET – Nicolas OSSEDAT - Cyril EPINAT - Daniel CHALOT – Jean-Yves MOISSONNIER.

ABSENTS : Sabine FIVET (excusée) – Jean-Michel BRISSAY-CHATRE (excusé).

DEMANDE DE PARTICIPATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents accorde une participation d'un montant de 100 € (cent euros) à l'ARPA (association roannaise pour l'apprentissage) correspondant à la présence de deux adolescents saint jurands en formation dans cette structure.

ECLAIRAGE PUBLIC / CONVENTION AVEC LE S.I.E.L.

Modification apportée chemin Croix de Mission et rue du Breuil et « marche forcée » du coffret électrique près de ERA afin que les usagers de la nuit puissent éclairer leur sortie pendant l'extinction de l'éclairage public. (1 H à 5 H du matin).

Convention avec la S.I.E.L. acceptée à l'unanimité pour un coût communal de 871 € HT.

PEINTURE AU SOL « LES FOUS DU VOLANT »

L'association de badminton, nouvellement créée, souhaite que soit tracé le marquage de quatre terrains, en remplacement de la matérialisation actuelle (adhésifs). Les enfants des écoles pourront également en profiter. A l'unanimité, il est décidé que la commune prendrait à sa charge l'acquisition de la peinture et que l'association « Les fous du volant » effectuerait le traçage.

ANTENNE RELAIS TELEPHONIQUE

Située Place du Champ de Foire, Bouygues Télécom y apporte des modifications techniques permettant la mise en service de la 3G.

MAISON MÉDICALE PROVISOIRE

La rénovation du rez-de-chaussée, financée par la Communauté de Communes, en vue de l'implantation de deux cabinets a débutée. Un ostéopathe et un orthoptiste (rééducation des yeux) sont intéressés.

NOUVELLE MAISON DE RETRAITE

Les négociations avec les propriétaires fonciers avancent. Rien n'est encore totalement sûr quant au financement du projet, son portage, les subventions (ARS, CG) Il convient de suivre de près l'évolution du dossier.

URBANISME / P.L.U.

Une réunion de travail concernant l'avancement du plan local d'urbanisme, s'est tenue le 23 novembre courant à la Sous-Préfecture, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, de Monsieur le Directeur des territoires et de ses collaborateurs, de Monsieur le Président du SYEPAR et de sa collaboratrice, de Pascal PONCET accompagné par le bureau d'études en charge du dossier. Les zones envisagées à la construction sont remises en cause du fait de directives fixant des quotas de population sur un bassin et une densité. Les conséquences sont pénalisantes pour notre village. A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur MATHURIN, Sous-Préfet, accepte de venir en Mairie le 9 décembre prochain rediscuter du sujet.

S.T.E.P.

Le projet de la future station d'épuration estimé à 1 600 000 euros HT comporte deux volets : un prenant en compte la seule population dite « domestique » (intégrant écoles, maison de retraite, hôtels, artisans...) évaluée à 1.950 équivalent/habitants ; un deuxième volet intégrant les effluents de la fromagerie évalués à 700 équivalent/habitants après prétraitement à réaliser par la fromagerie .

Le surcoût induit par la fromagerie est estimé à 300.000 € car il faut alors construire une station de 2650 équivalent/habitants. Les diverses aides ramènent ce montant à 150.000 € (estimation là encore).

L'entreprise avait été implantée par la communauté de communes. Cette dernière perçoit d'ailleurs la taxe professionnelle de zone, dont 30 % est reversée à la commune de Saint Just-en-Chevalet.

Monsieur le Maire et les Elus négocient avec la CCPU et la fromagerie une participation au surcoût généré par les effluents de la fromagerie tant au point de vue des frais de fonctionnement qu'au niveau du surcoût d'investissement.

La décision arrêtée par la CCPU lors du conseil communautaire du 25 Novembre ne satisfait pas la commune. Affaire à suivre ...

SITE INTERNET

Une nouvelle rubrique a été créée « COMMUNICATION DE LA MAIRIE ». Y apparaissent toutes les communications qui ont été et seront diffusées dans les boîtes aux lettres des saint jurands. Le site connaît une fréquentation d'environ 9500 visiteurs à ce jour.

Séance levée à 22h30